

FORMATIONS 2021-2022

Mettre en actes les droits culturels



METTRE EN ACTES LES DROITS CULTURELS

dans le cadre d'une politique culturelle départementale

> **Dates et lieu : 3 & 4 mai 2022 à Montpellier (34), la Halle Tropisme.**

OBJECTIFS

- Appréhender la notion de "droits culturels" et se l'approprier pour la transposer de façon opérationnelle dans sa propre pratique professionnelle ;
- A partir d'un bilan de différentes expérimentations menées depuis 2015, analyser les pratiques à travers une grille de lecture révélant différents niveaux d'engagement ;
- Identifier des bonnes pratiques et des écueils à éviter à partir de cas inspirants ;
- Repérer les freins et les leviers pour mettre en œuvre les droits culturels dans le contexte spécifique des politiques culturelles départementales.

PROGRAMME

JOUR 1

- **Matin :**
 - Point d'étape sur les droits culturels en France et le contexte de leur émergence.
 - Panorama des actions menées, analyse et classement selon une typologie adaptée.
- **Après-midi :**

Intervention de Laurence Loyer-Camebourg et Catherine Brunaud-Rhyn : Présentation du processus de prise en compte des droits culturels dans la construction des politiques publiques du Conseil départemental de la Manche.
Échange avec les participant.e.s.

JOUR 2

- **Matin :**

Intervention de Jean-Damien Collin, : Présentation de cas inspirants de mise en œuvre des droits culturels (le Territoire de Belfort et le programme des Nouveaux Commanditaires de la fondation de France).
Échange avec les participant.e.s
- **Après-midi :**

Réflexion collective à partir de cas d'école des participants dans le cadre d'ateliers de codéveloppement.
Conseils, conclusions et mise en perspective par le formateur et les intervenant.e.s.

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux directeurs/trices et membres des équipes des organismes et conseils départementaux qui adhèrent à la Fédération Arts Vivants et Départements.

Elle est également ouverte aux salariés et agents des réseaux professionnels partenaires de la fédération (dans la limite des places disponibles).

Jauge limitée à 20 participant.e.s.

PRÉREQUIS

- Être impliqué.e dans la mise en œuvre d'actions culturelles et de politiques publiques.
- Être amené.e à concevoir des actions coopératives ou porter des dispositifs partenariaux

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Lors des apports théoriques et des présentations de cas inspirants, les stagiaires sont en interactions permanente avec les intervenants qui viennent apporter des éclairages sur les notions théoriques de base.

L'après-midi du jour 2, les stagiaires sont mis en situation en partant de leurs propres expériences et de cas concrets afin d'évoquer leurs problématiques rencontrées dans la mise en œuvre des droits culturels. Travail interactif en groupes.

EVALUATION

Le bilan pédagogique de nos formations sera réalisé avec :

- Un débat collectif avec les stagiaires à l'issue des formations,
- Des fiches individuelles d'évaluation,
- Un bilan pédagogique réalisé avec les formateurs,
- Une évaluation globale réalisée à partir de l'ensemble de ces supports.

FORMATEUR

Philippe Teillet

Philippe Teillet est maître de conférences en sciences politiques à l'Institut d'Études Politiques de Grenoble. Membre du laboratoire PACTE - CNRS, ses recherches concernent principalement les transformations et les dimensions politiques des politiques culturelles. Il s'intéresse en particulier à la territorialisation de ces politiques, à leur place dans les recompositions territoriales, à la confrontation de leurs paradigmes (démocratisation culturelle, démocratie culturelle, droits culturels...), à l'intégration des questions culturelles dans le cadre des politiques de transition écologique. Il est responsable du master Direction de projets culturels à Sciences Po Grenoble, en collaboration avec l'Observatoire des Politiques Culturelles.

Repères bibliographiques

Ouvrages récents

- (avec Emmanuel Négrier), Les projets culturels de territoire, PUG, coll. Politiques culturelles, 2019, 155 p.
- (avec Emmanuel Négrier), Culture et Métropole. Une trajectoire Montpelliéraine, Les Cahiers POPSU, Autrement, 2021, 109 p.

Articles récents

- "Sauver le secteur culturel peut-il tenir lieu de politique ?", Nectart, 2021, n°32, p. 44-53.
- avec E. Négrier, Les trois chocs culturels du Covid-19, Le Virus de la Recherche, PUG, 2020 (en lignes).

- (avec E. Négrier) « Les métropoles et la culture – transferts et entrelacs », L'Observatoire, n°54, été 2019, p. 43-47.
- « Les politiques culturelles deviennent-elles des politiques événementielles pour peaufiner leur image ? », Nectart, été 2019, p. 62-68.
- « Ce que les droits culturels f(er)ont aux politiques culturelles », L'Observatoire, n°49, hiver 2017, p. 20-24.
- (avec E. Bordat), « Retour sur les transformations contemporaines des politiques culturelles », Pôle Sud 2014/2 (n° 41), p. 5-16.

INTERVENANT.E.S

Jean-Damien Collin

Délégué général de la Fondation de France Grand Est depuis 2016, Jean-Damien Collin a été de 2004 à 2016 Directeur du développement culturel au Conseil Général du Territoire de Belfort. Formé en chimie-physique et en gestion culturelle, il participe à de nombreuses activités associatives, philanthropiques et publiques. Il a dirigé maintes initiatives dans les domaines de l'art et de la culture, des services culturels et des politiques publiques, tant au niveau local qu'international. Il a été l'un des précurseurs en France de l'interaction entre les droits culturels et les politiques publiques. Il collabore toujours avec des artistes de différents secteurs... parmi bien d'autres activités.

Laurence Loyer-Camebourg

Forte d'une longue expérience au sein du parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, elle est en charge, depuis 2009, de la culture et du patrimoine au sein du conseil départemental de la Manche. A partir de 2014, elle co-anime au sein de la collectivité l'évaluation de politiques publiques et des actions au regard des droits humains, embrassant les secteurs du social et de l'éducation dans une dynamique participative. En 2018 paraît Le projet de développement des droits culturels pour la Manche, co écrit avec plus de 200 acteurs du territoire. En 2019-20, accompagnée par l'association Territoire pionniers, elle favorise l'accueil en résidence longue d'un architecte et d'un designer à Regnéville-sur-mer, questionnant le rapport au patrimoine face aux enjeux climatiques.

Catherine Brunaud-Rhyn

Catherine Brunaud-Rhyn est une femme politique de la Manche.

Après une formation de juriste en droit économique européen et international, elle exerce comme cadre juridique et commerciale dans le privé, en France et à l'étranger.

Elle est maire sans étiquette de Genêts depuis 2014. De 2014 à 2017, elle est vice-présidente de la Communauté de communes de Pontorson - Le Mont-Saint-Michel et du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel. Depuis 2015, elle est conseillère départementale de la Manche, élue vice-présidente du Conseil départemental et préside la commission Attractivité et numérique. Elle est, depuis septembre 2021, présidente d'Attitude Manche, l'agence d'attractivité du département[8].

INFORMATIONS PRATIQUES

PUBLIC

Toutes nos formations s'adressent aux directeurs/trices et membres des équipes des organismes et conseils départementaux qui adhèrent à la Fédération Arts Vivants et Départements.

Elles sont également ouvertes à des participants extérieurs dans la limite des places disponibles.

TARIFS

Tarifs de la formation (pour 2 jours) :

Adhérent cotisant à Uniformation	360 €
Adhérent non cotisant à Uniformation	495 €
Non adhérent cotisant à Uniformation*	615 €

*Vous n'êtes pas adhérent mais votre structure cotise auprès de l'OPCO Uniformation ? Nous contacter svp

DATES

Formation : Mardi 3 et mercredi 4 mai 2022 – 9h/17h30

Autour de la formation : Soirée conviviale le mardi 3 mai autour d'une visite de la ville ou d'une sortie culturelle.

ACCESSIBILITÉ

Nos formations ont lieu dans des locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nous sommes à l'écoute de toute demande spécifique en cas de situation de handicap, afin de faciliter votre participation à nos formations.

Fédération Arts Vivants et Départements

c/° La Halle Tropisme Boite 44
121 rue Fontcouverte 34070 Montpellier

Renseignements et inscriptions : formation@arts-vivants-departements.fr

arts-vivants-departements.fr
facebook.com/FederationAVD
twitter.com/FederationAVD



OFFRE EXCLUSIVE

aux participant·e·s de la formation

25% de réduction sur les abonnements
et les commandes aux revues
NECTART et **DARD JARD**



offre valable sur un abonnement individuel, sur un abonnement aux deux revues ainsi que sur la commande de numéros spécifiques



découvrez les revues sur editions-attribut.com

contactez-nous 07 84 23 12 89 / administration@editions-attribut.fr